



MONTROY

N°19

Actualités

BULLETIN MUNICIPAL | AOÛT 2024



2024

Sommaire

EDITO	P.3
VIE COMMUNALE	P.4
VIE ASSOCIATIVE	P.14
ADMINISTRATIF	P.16
AGENDA 2024	P.18



Par téléphone :
05 46 55 02 98



Par mail :
mairie@montroy.fr



Télécharger
l'application
smartphone
pour rester
informé



www.montroy.fr



mairie de montroy

Chères Montroyennes et chers Montroyens,

L'été est là et pour certains d'entre vous le départ en vacances ou l'accueil de la famille s'organise. Comme chaque année, le calme de notre commune permettra le repos et les rencontres amicales.

Avec le Conseil Municipal, nous travaillons depuis plusieurs années sur le projet d'aménagement de la Grande Rue et je suis consciente de l'importance de ces travaux pour améliorer la sécurité à Montroy. Néanmoins, ces travaux vont être reportés car le Département, qui est le principal financeur, ne pourra nous allouer les fonds en 2024. Je continue de suivre ce dossier et de rechercher les meilleures solutions pour faire aboutir ce projet.

Cette année la remise en état de vos voies communales va continuer notamment Chemin de la Ville (en direction de l'espace Georges Orgeron) et Rue des Ormeaux. Une étude est lancée avec le SDEER pour l'enfouissement des réseaux Rue des Ormeaux. Les études sont longues et cet enfouissement ne pourra se faire avant 2026. Depuis le mois de mai, le Festival des Epouvantails organisé par le Conseil des Sages remporte un grand succès et les habitants ont massivement participé, avec des créations originales et souvent très réalistes.

Les activités sportives, les manifestations festives et culturelles font de Montroy une commune attractive et je remercie les associations et le Conseil des Sages pour leur implication dans la vie locale.

Pour continuer les festivités à Montroy, je vous donne rendez-vous le 7 septembre pour inaugurer l'Espace Georges Orgeron, à l'angle du Chemin de la Ville et de la Rue des Rosiers.

Ce terrain a été donné à la commune par M. Orgeron et je l'en remercie au nom des habitants de Montroy. Les aménagements ont commencé avec la plantation d'arbres fruitiers et chacun pourra procéder à la cueillette lorsque les arbres auront atteint la maturité nécessaire pour produire des fruits. Deux ruches pédagogiques permettront de mieux comprendre la vie des abeilles, et le terrain de pétanque sera un nouveau lieu de rendez-vous pour les Montroyens et les Montroyennes.

Depuis quelques mois, l'entretien des espaces verts de notre commune est plus chaotique du fait de la longue absence de 2 agents des services techniques et le recrutement est difficile.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'engager les Brigades Vertes, qui sont intervenues 3 fois entre mars et juin. Leur planning chargé ne leur permet plus d'intervenir sur Montroy pour le reste de l'année. Les agents présents font de leur mieux pour assurer les travaux et l'entretien des rues, et je les remercie très sincèrement, ainsi que les habitants qui désherbent leur trottoir.

Profitons de notre village, des activités proposées, des rencontres et des relations chaleureuses entre les habitants, et je vous souhaite d'y passer un très bel été.

Bien cordialement.

Viviane Cottreau-Gonzalez
Maire de Montroy



Célébration du 8 Mai 1945

Cette année, le beau temps était de la partie, les habitants un peu moins... Mais ceux qui étaient là ont à nouveau rendu hommage à tous ces hommes, femmes et enfants qui se sont battus pour notre pays. Comme l'a dit notre maire dans son discours « Nous nous souvenons des hommes et des femmes qui ont refusé d'abandonner la Patrie à ceux qui l'avaient occupée et à ceux qui l'avaient trahie ».

Après le traditionnel dépôt de gerbe devant le monument aux morts, nous avons fini la matinée avec le non moins traditionnel « pot de l'amitié ».



Sensibilisation aux gestes qui sauvent, le 25 mai

C'est grâce à l'initiative de la Ville de La Rochelle que cette campagne de sensibilisation a été créée, afin de permettre aux habitants de la communauté d'agglomération de découvrir les Gestes qui sauvent.

Bravo pour cette belle invitation, et merci à toute l'équipe de bénévoles très qualifiés, pompiers et professionnels du secourisme, très impliqués dans leur service au quotidien.

Merci également à l'équipe municipale de Montroy pour avoir mis en place ce stage pratique avec des gens compétents.

Qui d'entre nous a vu un enfant ou un parent âgé s'étouffer au cours d'une fête familiale ?

Et réagir en lui donnant une grande tape dans le dos ? Mais est-ce suffisant ?

Au cours de ce stage, nous avons appris à faire le geste adéquat, en fonction de la personne, pour soulager efficacement, et peut-être même sauver la personne d'un étouffement fatal.

Savez-vous comment faire en présence d'une personne qui tombe inconsciente ?

Ou vous êtes-vous déjà trouvé sur la scène d'un accident sur la voie publique ?

Et que feriez-vous en cas d'hémorragie ?

Et dans le cas d'un AVC (accident vasculaire cérébral) ?

Eh bien oui, tous ces gestes doivent être appris, expliqués, pratiqués, de façon à savoir réagir efficacement si le cas se présente à vous.

Nous avons même pu pratiquer l'utilisation d'un défibrillateur dans un bureau de New York en réalité virtuelle (avec un casque), mais maintenant, nous savons utiliser cet appareil qui semblait hors de portée, avant le stage.

Le fait de savoir enlève l'appréhension, ou même la peur d'intervenir en cas de nécessité.

Et bien évidemment, nous en sommes tous sortis confiants, rassurés, et heureux d'avoir eu la chance de bénéficier de ce stage.

Vous l'avez raté ? Pensez à demander à la Mairie quand sera organisé le prochain dans l'agglomération ou autour de vous. Et inscrivez-vous au plus vite. On devrait tou(te)s connaître ces informations de base qui devraient même être enseignées à l'école !



Nouveau food truck

Les pépites exotiques de Samy

Nouveau à Montroy ! Depuis le 9 juillet, un nouveau food truck s'est installé Place Léon Robin !

Samantha nous propose une cuisine ensoleillée de ses origines cap-verdiennes et martiniquaises avec accras, samoussas, pastels...

Elle sera présente dès 18h30 tous les mardis.

Retrouvez-la sur Facebook et Instagram



Festival des épouvantails 2024 et inauguration de l'espace Georges Orgeron

Ce sont 70 épouvantails différents éparpillés dans notre village, du plus simple au plus sophistiqué, seul ou à plusieurs personnages, qui ont été réalisés avec des objets, produits recyclés, et confectionnés seul ou en groupe.

Notre but a été atteint : le partage et l'humour.

Merci aux écoles de Clavette et de Montroy pour leur participation. Les enfants mais aussi les parents ont apprécié le jeu de piste.



Rendez-vous le 7 septembre pour l'inauguration de l'Espace Georges Orgeron avec le forum des associations et la rétrospective du festival épouvantails, photos et remise de prix symboliques.

Le Conseil des Sages remercie les habitantes et habitants de Montroy pour leur participation de près ou de loin.



Des nouvelles de l'agglomération rochelaise

Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS)

Les médiateurs de jour et les correspondants de nuit de l'ALPMS interviennent sur les 28 communes de l'agglomération rochelaise dans le règlement des conflits notamment les conflits de voisinage ou les conflits familiaux et participent ainsi à l'embellissement de notre cadre de vie.

Pour les joindre :

06 70 80 88 91 ou 06 70 80 88 93 – standard : 05 46 41 32 32

contact@alpms.fr

SLIME : une solution pour agir contre la précarité énergétique

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle déploie sur ses 28 communes le programme SLIME « Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie »

SLIME : Une solution pour agir contre la précarité énergétique



La précarité énergétique touche aujourd'hui 1 français sur 5 en France. Peut-être êtes-vous dans ce cas ?
Sachez que des solutions sont possibles.

L'association SOLIHA Charente-Maritime Deux-Sèvres est chargée de mettre en œuvre ce programme.

Un(e) conseiller(ère) se déplace gratuitement à domicile pour réaliser un diagnostic social et technique et proposer des solutions personnalisées, durables et adaptées. Un accompagnement peut également être proposé en fonction des difficultés rencontrées.



Ne restez pas isolé dans vos difficultés

Parlez-en avec votre référent : contactez le secrétariat de la mairie de Montroy ☎ 05.46.55.02.98

PREVENTION : numéros utiles

La 9^{ème} édition du Festival International du Film de Prévention, Citoyenneté et Jeunesse de La Rochelle « FestiPREV » s'est déroulée du 16 au 18 mai 2024, à l'Espace Encan.

D'envergure internationale et initiative unique en France, FestiPREV offre un espace d'expression libre et diffuse les points de vue de jeunes de 11 à 25 ans sur des sujets variés concernant la citoyenneté, la prévention et plus généralement le « vivre ensemble ».

L'occasion de vous rappeler les numéros utiles : la prévention c'est l'affaire de tous !

Harcèlement

Que faire face à une situation de harcèlement ?

3018 pour signaler un cas de harcèlement ou de cyberharcèlement

Écoute, conseil et orientation. Gratuit.

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9h à 20h et de 9h à 18h le samedi. Par téléphone ou sur Messenger.

Application 3018

Tchat, questionnaire, fiches pratiques et possibilité de stockage des preuves.

Téléchargeable sur iOS et Google Play

Enfance en Danger 119

24h/24 Gratuit

Pour toute situation d'enfant en danger ou en risque de l'être. Les appels sont confidentiels et les appels de mineurs sont traités prioritairement.

Violences faites aux femmes 3919

24h/24, 7j/7 Gratuit

Plateforme nationale d'écoute, d'information et d'orientation des femmes victimes de violences ainsi que des témoins de ces violences.

Santé Mentale 0 800 858 858 – Croix-Rouge écoute

Soutien psychologique par téléphone, tchat, internet, du lundi au vendredi 9h-19h, samedi et dimanche 12h-18h. Gratuit.

Soutien psychologique pour toute personne ressentant le besoin de parler (solitude, dépression, violence, addictions, questionnements...)

Écoute et prévention du suicide - 3114

24h/24, 7j/7 Gratuit

Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez les contacter.

SOS Amitié - 09 72 39 40 50

24h/24, 7j/7 Gratuit

Écoute des personnes en détresse et de leur entourage, par des bénévoles formés.

Possibilité de communiquer par tchat : <https://www.sos-amitie.com/web/internet/chat>

Résultats ATMO 2023 – Mesures des pesticides dans l'agglomération rochelaise

L'analyse des pesticides sur trois sites de l'agglomération de La Rochelle (Montroy, Saint-Christophe et La Rochelle) au cours de l'automne 2023 a permis de mettre en évidence la présence importante des herbicides, et ce, quel que soit le site de mesure. Des molécules interdites d'utilisation agricole ont également été retrouvées très ponctuellement sur certains sites.

Parmi les 109 molécules recherchées sur ces sites, 11 molécules ont été détectées (10 quantifiées), dont un fongicide, sept herbicides et trois insecticides.

Comme souvent sur les sites dont l'environnement agricole est dominé par les grandes cultures, les trois sites de l'agglomération de La Rochelle sont concernés par la présence d'herbicides, notamment le prosulfocarbe, principalement utilisé à l'automne sur les céréales d'hiver. Les sept mêmes herbicides ont été quantifiés sur l'ensemble des sites. Les sites ruraux (Montroy et Saint-Christophe) sont les plus impactés par la présence de ces molécules du fait de leur proximité avec les cultures et présentent des niveaux de concentrations très similaires. En outre, l'explication la plus plausible de la présence de la majeure partie des molécules herbicides mesurées sur le site de La Rochelle est le transfert des molécules par l'air depuis les surfaces agricoles vers cette zone urbaine.

Sur le site de Montroy, les concentrations en prosulfocarbe ont nettement diminué depuis le début des mesures sur ce site en 2019 et ont atteint, en 2023, les concentrations les plus faibles observées sur ce site, notamment du fait de conditions météorologiques peu propices à l'utilisation de pesticides (automne très pluvieux).

Du fait des fortes similitudes, entre les sites de Montroy et Saint-Christophe, en termes de molécules pesticides retrouvées dans l'air et de concentrations, le suivi de ces composés effectué sur le site de Montroy depuis 2019 est considéré comme représentatif de l'ensemble des territoires ruraux de l'agglomération de la Rochelle et de la Plaine d'Aunis.

Tempêtes : un exercice inédit

Les 9 et 10 octobre prochains un exercice de gestion de crise pour anticiper les risques liés aux tempêtes : ÉOLE 2024, aura lieu. Une première à l'échelle des 28 communes de l'Agglomération rochelaise.

Afin de toujours mieux se préparer aux événements climatiques extrêmes, le service Risques majeurs et sécurité civile de la Communauté d'Agglomération organisera, à l'automne, un exercice dont le thème sera un condensé de ce que nous avons vécu durant l'hiver 2023 : vents violents, fortes pluies et inondations. En 2019, un entraînement semblable avait déjà été mené sur les communes littorales autour d'un « scénario submersion ». Cette fois, toute l'Agglo sera impliquée.

Le but ? Faire participer les communes qui mettront en œuvre, à cette occasion, leurs Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Véritables outils de gestion de crise, ceux-ci organisent la diffusion de l'alerte et la sauvegarde de la population sous l'autorité du Maire. Animation, observation et retour d'expérience permettront ensuite de dégager des axes d'amélioration et d'actualiser les plans ainsi testés.



De nombreux partenaires seront mobilisés pour rendre cette simulation la plus réaliste possible. **La Préfecture déclenchera notamment pour la première fois sur notre territoire son dispositif « FR-Alert » qui enverra une notification sur tous les téléphones portables. Ne soyez pas surpris !**

L'exercice se déroulera juste avant la 3^e Journée nationale de la Résilience, marquant ainsi le début d'une semaine placée sous le signe de la prévention. On a tous besoin d'être prêts !

Petits rappels pour bien vivre ensemble

Nous adorons nos chiens mais nous aimons aussi déambuler dans un village propre. Ramasser les déjections canines, c'est facile : un sac et hop, l'affaire est dans le sac !



Des dépôts sauvages de déchets sont malheureusement encore constatés sur notre commune. Ces actes sont passibles d'une amende pour les particuliers (article R541-77 du Code de l'environnement) et d'une peine de prison et/ou d'une amende pour les entreprises (article L541-46 du Code de l'environnement). N'hésitez pas à contacter la mairie qui vous remettra le formulaire pour bénéficier gratuitement du pass déchèterie de la CdA !



Nous vous rappelons que le désherbage des trottoirs le long des murs de clôture relève de la responsabilité de chaque locataire ou propriétaire et qu'il doit être réalisé par arrachage, binage ou toute autre méthode respectueuse de l'environnement et préservant la biodiversité.



C'est la période de tonte des pelouses, fortement encouragée par la météo actuelle. Un arrêté municipal interdit les travaux de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, telles les tondeuses à gazon, du lundi au vendredi inclus de 19h à 8h et entre 12h et 14h / le samedi de 19h à 9h et entre 12h et 15h / le dimanche et les jours fériés. Entretenez votre jardin tout en respectant vos voisins !



Un pique-nique réussi !

Vendredi 5 juillet, dernier jour d'école, les enfants ont pu profiter d'un déjeuner en plein air. Quelle bonne façon de finir l'année scolaire !

Sur une suggestion de Virginie et Colette, ils ont en effet dégusté un véritable pique-nique. Tout était réuni pour faire de ce moment un super moment : crudités, sandwiches, chips, glace, jus de pommes.... Mais aussi les nappes à même le sol et le soleil !

Et les enfants ont partagé cet instant qu'ils ont adoré avec leur maître, maîtresses et ATSEMS ainsi que les employés communaux.



Sorties scolaires



L'asinerie de Dompierre :

Les petites et moyennes sections sont allées visiter l'asinerie de Dompierre. Cela a permis de voir des animaux dans leur milieu naturel, de les toucher, de les nourrir, de les brosser, d'apprendre à promener des ânes.... Et ainsi de dépasser son appréhension première. Ce lieu est très adapté au jeune public.

Plage des Minimes :

La seconde classe de petites et moyennes sections est allée en sortie scolaire à la plage des Minimes pour deux activités en partenariat avec l'école de la mer.

Le matin les enfants ont réalisé une activité autour de la laisse de mer, l'occasion de découvrir les trésors accumulés sur la plage, de les toucher, de les classer (galets, coquillages, algues, os de seiche...).

L'après-midi, ils ont retrouvé l'animatrice pour découvrir cette fois-ci l'Estran. Chaque petit groupe a pu se promener sur les rochers découverts par la mer et retrouver grâce à des photos des espèces qui y vivent. Cette activité a beaucoup plu aux enfants.

Cette sortie était aussi l'occasion de parler de la protection de la nature et du respect des espèces qui y vivent.



Marais aux oiseaux :

Le lundi 3 juin, les classes de grande section et de CP sont allées en sortie découverte à Dolus sur l'île d'Oléron. Sur place les CP ont eu un atelier sur les traces et les indices laissés par les animaux dans la forêt (empreintes de pattes d'oiseaux, de sanglier, plumes, trou dans la terre). Ils ont aussi eu une visite guidée du marais aux oiseaux avec des animatrices. Ils ont vu des canards, des tortues, des cigognes, des hiboux, des paons. Les enfants ont également fait du land art.

Le marais héberge également 2 chevreuils et une clinique pour les animaux blessés. C'était la période de reproduction, il y avait donc de nombreux petits.

Soutenez des jeunes dans leur projet professionnel

HORIZON HABITAT JEUNES
DEPUIS 1922

**UNE CHAMBRE DE DISPONIBLE ?
UN STUDIO INNOUPÉ ?
SOUTENEZ DES JEUNES DANS LEUR
PROJET PROFESSIONNEL !**

-  Un contrat de bail entre propriétaire et jeune
-  Un loyer modéré accessible aux ressources des jeunes
-  Un contrat de bail d'une semaine ou de quelques mois
-  Des compétences administratives et juridiques
-  Une médiation locative assurée si nécessaire

Initiative solidaire
Economie locale

Expérience enrichissante

Complément de revenu

  servicelogement@horizon17.org
 05.46.00.79.00
 www.horizon17haj.org





HORIZON HABITAT JEUNES, association à but non lucratif d'économie sociale et solidaire implantée sur le territoire Rochelais depuis 1922, met en place des actions pour favoriser les mobilités professionnelles des jeunes en créant des solutions d'hébergement et de logement.

Afin de favoriser l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle, nous recherchons des logements, chambres ou studios, que des propriétaires engagé.es souhaiteraient louer pour des périodes pouvant aller de quelques semaines à l'année.

Le principe : l'association Horizon Habitat Jeunes vous contacte afin de vous présenter les modalités de la charte d'engagement entre l'association, le bailleur et le locataire, le prix du loyer devant correspondre à la réalité des revenus actuels des jeunes.

Puis, sur la base du contrat signé entre la.le jeune et vous, l'association vous propose d'être présente, en fonction de vos besoins, aux différentes étapes de la prise du logement, et jusqu'à intervenir en cas de nécessité de médiation, pour que la location se passe dans des conditions optimales.

Vous souhaitez en savoir plus sur ce projet ? Contactez Horizon Habitat Jeunes au 07.48.90.20.40 ou par mail servicelogement@horizon17.org ».

Avis aux professionnels installés sur la commune !

Vous avez une activité professionnelle localisée sur la commune ?

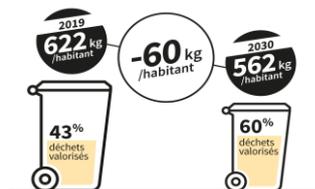
Nous vous proposons de profiter du prochain bulletin communal pour en faire la présentation aux Montroyen-es.

Rendez-vous directement en mairie ou bien par courriel à mairie@montroy.fr pour vous faire connaître.

Gestion des déchets - Rappel

Début 2023, la CDA a adopté son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour une période de 6 ans (2023-2028).

L'objectif, à terme, est de réduire de 60 kg la production de déchets par habitant et par an (comparée à 2019).



C'est pourquoi, nous avons, sur la commune, été visités par les enquêteurs de la CDA pour informer et faire le point sur les usages de chaque foyer et procéder, le cas échéant, au remplacement des bacs existants afin qu'ils soient adaptés à la nouvelle politique de ramassage.

Cette enquête, terminée sur notre secteur, se poursuit jusqu'en mars 2025 sur le reste de la CDA.

Vous étiez absent(e) lors du passage des enquêteurs et n'avez pu les rencontrer ?
 Prenez rendez-vous au **0 800 730 430** (service et appel gratuits), du lundi au vendredi

Les jours de collectes et les consignes ont été modifiées depuis le 1er mars 2024.

Les bacs de déchets ménagers (bleus ou gris) sont collectés sur la commune dorénavant le lundi matin (à partir de 5h) et les bacs jaunes le jeudi après midi entre 13h et 19h.

Concernant la collecte des déchets recyclables, seul le bac est désormais pris en charge, tout ce qui est déposé à côté n'est plus collecté.

A partir du 1er janvier 2025, la collecte se fera tous les 15 jours (sauf en juillet-août et dans les zones touristiques). C'est pourquoi il convient d'avoir des bacs dimensionnés pour cette nouvelle fréquence de ramassage.

La tarification incitative sera appliquée en 2027 (sur la base des volumes collectés en 2026), en remplacement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Chaque foyer sera facturé en fonction du volume de déchets collectés, calculé sur la base du nombre de ramassages effectués et du volume des bacs attribués. Sortir ses bacs que lorsqu'ils seront remplis et le moins souvent possible sera la clef pour limiter la facturation.

Pour toutes vos questions, contactez la Direction | ZI - 16 rue Anita Conti
 Gestion et Prévention des déchets | 17180 Périgny

0 800 535 844

Service & appel
gratuits

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30 (sauf jours fériés)

NB : À compter du lundi 1er juillet 2024, les jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de Saint-Médard-d'Aunis changent.

- Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Fermeture le lundi

Résultats des élections



Les élections européennes se sont déroulées le 9 juin dernier.

Sur notre commune, ces élections à un tour ont vu l'arrivée en tête de Jordan Bardella (RN) avec 25.64 %, suivi de Valérie Hayer (majorité présidentielle) avec 13,75 % des voix puis de Manon Aubry (France insoumise) avec 5.83 % des voix et Marie Toussaint (EELV) avec 5.59 % des voix.

Résultats pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet dernier :

1^{er} tour :

Benoît Biteau : 30.83 %

Karen Bertholom : 30.83 %

Anne Laure Babault : 25 %

Hervé Blanché : 11.28 %

Frédéric Castello : 2.06 %

2^{ème} tour :

Benoît Biteau : 56.32 %

Karen Bertholom : 43,68 %



Recensement de la population

Réalisé du 18 janvier au 17 février 2024, le recensement a permis de connaître le nombre d'habitants et de logements de la commune.

Avec 417 logements et 986 habitants comptabilisés, il ressort de l'enquête la stabilité du nombre d'habitants par foyer soit 2.52 personnes (2.5 au dernier recensement de 2018) ce qui est extrêmement favorable.

La municipalité remercie les agents recenseurs qui ont mené à bien cette enquête avec une belle efficacité. Elle tient également à remercier les habitants de Montroy qui ont répondu favorablement à l'enquête.

Le recensement permet notamment de déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune.

Nos associations

Cape 17

Concours de tarot

Des joueurs passionnés ont participé au 1er concours de tarot de Montroy, organisé par CAPE 17 et doté de nombreux lots.

L'enfance de l'art

Peinture, dessin, origami, création de bijoux... tous les ateliers ont fait le plein de participants pour s'initier à l'art et profiter de l'exposition des artistes invités.



~ ~ ~ ~ ~

Roda de Capoeira

L'association, qui propose des cours sur la commune tous les mercredis soir, a organisé son évènement annuel au foyer Rural de Périgny les 4 et 5 mai dernier.

Les adhérents de Laleu, La Rochelle, Périgny et bien sûr Montroy se sont retrouvés pour les passages de grade et des rencontres avec les invités venus du Brésil et de la France entière.

Une nouvelle fois, ce fut un grand moment de partage et d'énergies brésiliennes.

Intéressé par cet art associant pratique martiale et musique ? Retrouvez l'association sur ses réseaux [@capoeiralarochelle](#) ou par téléphone au **06 86 67 66 02**



~ ~ ~ ~ ~

Les p'tits canaillous

Tout au long de l'année les p'tits canaillous ont eu le plaisir de faire intervenir 12 intervenants petite enfance, d'organiser 2 spectacles de marionnettes auxquels nous avons convié les 2 classes de petite et moyenne section de l'école de Montroy ainsi que différentes sorties zoo, aquarium, autruches, asinerie, parc,... pour le plus grand plaisir des enfants accueillis par les assistantes maternelles de l'association.



Comité des fêtes

Vous avez encore été nombreux à répondre présent lors de nos dernières manifestations : soirée karaoké du 16 mars dernier, balade gourmande du 27 avril et notre dernière manifestation le 6 juillet avec la fête du village qui reste un franc succès pour nos 10 ans d'existence.

Nous ne comptons pas moins de 42 équipes au concours de palets, Jean-Marc toujours fidèle avec son manège, repas champêtre, retraite aux flambeaux avec banda, spectacle de feu, et pour finir une soirée dansante. D'ores et déjà nous vous donnons rdv le 5 juillet 2025.

Notre prochaine manifestation aura lieu le 22 septembre avec le vide grenier. Au nom de toute l'équipe, merci de votre confiance.



~ ~ ~ ~ ~



Sports et Loisirs

Les concours de belote de janvier et avril ont attiré chacun une centaine de joueurs.

Le séjour à l'Ascension nous a conduit cette année sur les chemins de Sologne, sous une météo clémente.

Deux jours au zoo de Beauval ont clôturé ce premier semestre.

~ ~ ~ ~ ~

Arcomuse, danse africaine

Arcomuse a proposé au printemps un stage de danse Afro-Urban animé par Taiwo Awaïye. Nos danseuses ont ensuite animé la Balade Gourmande de Montroy et la Fête de la Musique à La Rochelle puis à Angoulins de toute leur énergie et leurs sourires au son des doums et des djembés.



~ ~ ~ ~ ~

Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de Montroy Clavette a clôturé l'année scolaire avec sa traditionnelle kermesse.

Après le spectacle d'école de Montroy petits et grands ont pu se retrouver pour partager un moment de jeux et de partage autour du parc de Montroy. Convivialité et soleil étaient de la partie ! Ce fut une réussite.

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles et la Perla pour leur participation. Et nous comptons sur vous tous dès la rentrée pour de nouvelles manifestations, toujours dans le but d'aider au financement des projets pédagogiques et sorties scolaires de nos 2 écoles.

On se retrouve donc le 27 septembre à Montroy pour une soirée cinéma (film surprise !) Et le 30 novembre, à Clavette pour une bourse aux jouets...

Plus d'informations à la rentrée ! Contact : apeclavettemontroy@gmail.com
Suivez-nous : [@apeclavettemontroy17](https://www.instagram.com/apeclavettemontroy17)



Résultats financiers 2023

Après une période inflationniste que nous avons encore connue au cours de l'année 2023, les réalisations 2023 ont confirmé positivement les prévisions budgétaires.

Section de fonctionnement

Dépenses	2023	2022	Var°	Recettes	2023	2022	Var°
Salaires	454.340	451.515	2.825	Taxe Habit°& Fonc.	417.574	380.397	37.177
Cantine	33.639	31.366	2.272	Dotations Etat	38.493	37.782	711
EDF, Gaz, Carb	34.196	36.267	-2.070	CDA + Fonds comp°	158.804	150.223	8.582
Entr. & Maint.	59.684	27.431	32.253	Red. Cant.& Gard.	65.073	56.864	8.209
Fournitures	18.875	18.534	340	Rembt Rpi école	29.506	32.038	-2.532
Assurances	5.804	5.566	237	Revenus Antenne	21.690	20.827	863
Télec°& Poste	6.927	7.183	-257	Indemnité SS/maladie	38.120	18.954	19.166
Int. Emprunt	6.759	7.332	-574	Revenus Immeuble	24.027	18.717	5.311
Cotis° SIVOM	27.400	27.268	132	Divers	12.986	30.750	-17.764
Divers	36.990	46.850	-9.859				
Total	684.613	659.313	25.300	Total	806.274	746.554	59.723
Bénéfice 2023 (hors excédent) = + 121.661							

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2023 se sont élevées à 684.613 €. Les dépenses de personnel et charges assimilées représentent 454.340 € soit **66,4% des dépenses totales** de fonctionnement contre 68,5% en 2022.

Les dépenses de fonctionnement 2023 ont augmenté de près de 25.000 € par rapport à 2022, avec pour principale augmentation les dépenses d'entretien et réparations pour 32.000 €, hausse liée à des réfections de voirie.

Les recettes de fonctionnement pour l'année 2023 se sont élevées à 806.274 €, elles ont augmenté de 60K€ environ en raison principalement de la hausse des recettes des impôts locaux (taxe foncière et taxe habitation). Le résultat de cette section dégage ainsi un excédent de 121.661 € sur 2023 (hors excédents antérieurs).

Section d'investissement

Dépenses	2023	2022	Var°	Recettes	2023	2022	Var°
City stade + jeux plein air	120.455	/	120.455	Subventions	81.448	167.549	-86.101
				Emprunts	/	/	
Rembt emprunt LT	27.349	30.954	-3.605				
Logiciels	/	4.120	-4.120	Fonds FCVTA	13.549	93.271	-79.722
Travaux voiries	40.806	33.352	7.454	Taxes Aménagt	50.000	50.220	-220
Matériels et mobiliers	4.484	1.437	3.047				
Réseaux Electrification	1.331	/	1.331	Excédent fonct.	/	25.000	-25.000
Camion	/	20.760	-20.760	Divers	2.621	33.548	-30.927
Divers	10.601	51.638	-41.037	Excédent N-1	260.039	32.711	227.328
Total	205.026	142.261	62.765	Total	407.657	402.300	5.357
Excédent 2023 avec excédent N-1					202.631		

Le résultat de la section d'investissement ressort quant à lui positif à 202.631 €, grâce aux excédents engendrés durant les années précédentes pour 260.039 €.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement et de la section d'investissement ressort à 638.629 € décomposé ainsi :

SYNTHÈSE 2023			
• Section de fonctionnement		• Section d'investissement	
Dépenses		Recettes	
Total	684.613	Total	806.274
		Bénéfice 2023 avant excédent N-1	121.661
		Excédent Bénéfice N-1	314.337
		Bénéfice	435.998
Dépenses		Recettes	
Total	205.026	Total	147.618
		Bénéfice 2023 avant excédent N-1	- 57.408
		Excédent Bénéfice N-1	260.039
		Bénéfice	202.631
Excédent global = 638.629 €			

Quelques chiffres
 Nombre habitants : 931
 Recettes fiscales par habitant 449 €
 Dépenses de fonctionnement par habitant 735 €
 Dette (emprunts) par habitant 250 €

Le budget 2023 voté a été respecté et maîtrisé avec des dépenses réelles moindres que prévues.

Le budget pour 2024 a été construit de la manière suivante :



Section de fonctionnement				Section d'investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Salaires	570.580	Taxe Habit°& Fonc.	425.000	Aménagt terrain +tennis	113.000	Subventions	44.573
Cantine	50.000	Dotations Etat	36.285	Agrdt service tech.	104.168	Fonds FCVTA	25.000
EDF, Gaz, Carb	92.000	CDA + Fds comp°	126.346	Rembt emprunt LT	27.945	Taxes Aménagt	50.000
Entr. & Maint.	207.320	Red. Cant.& Gard.	65.000	Etudes / voiries	34.000		
Fournitures	59.000	Rembt Rpi école	27.000	Travaux voiries	20.180	Excédent fonct.	86.685
Assurances	7.000	Revenus Antenne	22.000	Terrain / parking	20.000		
Téléco& Poste	7.500	Indté SS/maladie	10.000	Réseaux Electrification	2.500	Excédent N-1	195.635
Int. Emprunt	6.200	Revenus Immeuble	23.000	Tracteur	70.000		
Cotis° SIVOM	30.000			Divers	15.600		5.500
Affect° excdt fct vers invt	86.685	Excédent N-1	435.999	Total	407.393	Total	407.393
Divers	74.360	Divers	20.015				
Total	1.190.645	Total	1.190.645				

Compte tenu des excédents de résultats 2023, le conseil municipal a pris la décision de ne pas augmenter les impôts locaux (taxe foncière) au titre de l'année 2024.

Toutefois, la base servant aux impôts locaux (valeur locative) est revue à la hausse par l'Etat comme chaque année selon l'indice des prix à la Consommation. **Cet indice a varié de + 3,9% pour 2024, ce qui devrait induire une hausse des taxes foncières de 3,9% pour 2024 par rapport à 2023.**

Le conseil municipal continue donc sa volonté de maîtriser autant que possible les dépenses de fonctionnement tout en prévoyant des investissements nécessaires pour la commune.

L'agenda

7 septembre Forum des associations de 10h à 13h Inauguration de l'espace Orgeron à 11h	22 septembre Vide grenier organisé par le Comité des fêtes	27 septembre Projection d'un film proposé par l'APE	6 octobre Repas des aînés organisé par la mairie
12 octobre Apéro concert organisé par Cape 17 avec le groupe B-side	19 et 20 octobre Bourse à l'étiquette par les p'tits canaillous	31 octobre Halloween organisé par l'APE	16, 17, 22, 23 et 24 nov Spectacle de théâtre par les 3 coups
30 novembre Concours de belote par Sports et loisirs	1^{er} décembre Spectacle de Noël proposé par les p'tits canaillous	7 décembre Marché de Noël par le Comité des fêtes	

Food truck

Le food truck « Aux p'tits oignons » est présent un mercredi tous les 15 jours (semaine paire) à partir de 18h30 sur la Place Léon Robin. N'hésitez pas à réserver au 07 81 43 09 58. @Auxp'titsoignons 



Le food truck « Les pépites exotiques de Samy » est présent tous les mardis à partir de 18h30 sur la Place Léon Robin. Abonnez-vous à son compte Instagram ou à sa page Facebook.



Contacts utiles

France services La Jarrie : permanences du mardi au samedi – Renseignements au 05 46 31 82 77 (Permanences des finances publiques le jeudi matin sur rendez-vous)

Service déchets de la CdA de La Rochelle : 0 800 535 844 – dechets@agglo-larochelle.fr. Sur la commune les bacs bleus sont collectés le lundi matin et les bacs jaunes le jeudi matin.

Enlèvement des encombrants : 0 805 295 315

ALPMS (Association Locale de Prévention et de Médiation Sociale), service de médiation sociale de jour et de nuit disponible pour vous aider en cas de conflit de voisinage, dégradation, tapage, nuisance : 06 70 80 88 93 (ou 91)

Assistante sociale de secteur : Mme Vinet - 05 17 83 44 60

Taxi : 07 66 69 61 01



Cette affiche, réalisée par le graphiste DOZ vous est offerte.
Un exemplaire par foyer est à retirer à la mairie.



JOURNAL EDITE PAR LA MAIRIE DE MONTROY
Comité de rédaction : Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Eric POUJADE, Aurélie NICOLET, Julien RIVET, Isabelle GRENÉ et Karine PIGNOUX
Crédits photos : Conseillers municipaux Montroy
Impression : IRIS